

**GROUPE DE TRAVAIL IMMOBILIER
DU 15 DECEMBRE 2020
(Suite du GT du 3 décembre)
*Compte rendu***

INSTALLATION DU SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS (SIP) ET DU SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES (SIE) de BREST, DU TRAVAIL A DISTANCE DE MORLAIX A BREST ET DE L'ACCUEIL DE PROXIMITE PERMANENT DE BREST :

Les opérations de transformation de réseau vont nécessiter de revoir l'organisation des services au Centre des finances publiques de Brest-Duquesne.

Elles concernent directement les services créés en 2021, mais impactent indirectement l'organisation dans le bâtiment, de services qui ne sont pas impliqués par la transformation du réseau.

- Création d'un service des impôts des particuliers (SIP) de Brest.
- Création d'un service des impôts des entreprises (SIE) de Brest.
- Installation d'un accueil de proximité permanent couvrant à terme l'ensemble des métiers de la DDFiP.
- Installation de deux cellules de travail à distance pour des agents affectés au SIP et au SIE de Morlaix, et exerçant leurs missions à Brest.
- Transfert sur la trésorerie de Brest CH en 2022 de la mission hospitalière de la trésorerie de Morlaix, puis de la trésorerie Crozon en 2023.
- Transfert de la mission de recouvrement fiscal de la Trésorerie de Saint-Renan et de la Trésorerie de Landerneau.
- Modification par incidence de l'installation des services non concernés directement par une réorganisation : Brigade de vérification (BDV) Nord, Pôle de programmation départemental (PPD) et antenne de Brest du Pôle Contrôle Revenu Patrimoine (PCRP)
- CES OPÉRATIONS SONT ENVISAGÉES SANS TRAVAUX SIGNIFICATIFS SUR LE BÂTI EXISTANT.
- **RDC :**
 - Installation d'une équipe d'accueil de proximité, fonctionnellement séparée des services de gestion et relevant de l'équipe départementale d'accueil dont le siège est basé à Châteaulin. L'équipe est constituée progressivement au cours de l'année 2021 par l'apport des compétences SPL et foncières sur un site d'accueil unique des usagers à Brest Duquesne.
- **1^{er} étage :**
 - Installation d'une cellule de travail à distance (TAD) du SIP de Morlaix à Brest calibrée à 15 postes de travail et avec un bureau de passage d'encadrant.

- Emménagement des services de la BDV Nord (13 postes de travail + 1 bureau encadrant et un local permettant la réception des contribuables) sur un espace principalement libéré par le SIP de Brest Iroise et un bureau inutilisé du PPD.
- Consolidation de l'installation du PPD quasiment inchangée.
- **2è étage :**
 - Installation du SIP de Brest sur l'ensemble des espaces situés à l'étage, incluant les archives et la documentation.
- **3è étage :**
 - Installation du SIE de Brest.
 - Installation d'une cellule de travail à distance (TAD) du SIE de Morlaix à Brest calibrée pour 8 postes avec en plus un bureau de passage d'encadrant.
- **4è étage :**
 - Affectation d'un bureau libéré à la trésorerie de Brest CH dans la perspective du transfert de la mission hospitalière du SGC de Morlaix et de la trésorerie de Crozon.

Visite de la délégation du CHS-CT du vendredi 4 décembre 2020 :

Lors de cette visite, la délégation du CHS-CT a constaté une atmosphère anxiogène liée à l'organisation du travail dans le cadre de la déclinaison du NRP. **Pour F.O.- DGFIP, les personnels dont les conditions de travail sont déjà fort éprouvées par les suppressions d'emplois, les réformes successives et les dysfonctionnements informatiques comprennent bien que le NRP est de nature à désorganiser encore davantage l'exercice de leurs missions et par conséquent à dégrader leurs conditions de travail !**

1^{er} étage : BDV demande de cloisons pour des bureaux à 2-3 agents maximum.

2^{eme} étage : la cellule recouvrement a exprimé beaucoup de questionnements et a indiqué regretter de ne pas avoir reçu de réponses, notamment en ce qui concerne le fonctionnement futur de la caisse, le calibrage des effectifs ainsi que les garanties quant aux possibilités de travail à distance.

3^{eme} étage : les surfaces apparaissent comme insuffisantes avec 6m²/agent (un bureau de 12m² pour 2 agents, un autre de 19m² pour 3, de plus le mopieur n'est pas positionné.

4^{eme} étage : l'attention a été rappelée quant à l'espace de stockage archives de Brest CH, des fuites et odeurs y sont constatées depuis plusieurs années, c'est un local à neutraliser et qui ne doit pas être utilisé comme bureau.

INSTALLATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL DES IMPOTS FONCIERS(SDIF) BREST :

L'installation du service départemental des impôts fonciers, s'agissant du pôle d'évaluation des locaux d'habitation (PELH) et du pôle topographique de gestion cadastrale (PTGC) implantés à Brest, est réalisée à la cité administrative de Brest, au 2^e étage, au sein des locaux actuellement occupés par le CDIF de Brest et le PTGC.

L'installation peut aisément être réalisée sur les espaces existants, sans travaux importants.

Il est précisé que la cité administrative fait l'objet d'un vaste plan de rénovation.

- A partir du 1^{er} janvier 2021 :
 - Transfert de la mission foncière actuellement exercée par le SIP de Morlaix.
 - Sans changement pour le PTGC
- Extension du nombre de postes de travail à implanter
- Extension du volume de documentation à conserver à l'étage

- Transfert des archives relatives aux locaux professionnels (dossiers du PELP)
- Sans changement sur l'espace d'accueil
- Le séquençage des travaux sera conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la division BIL. Les déménagements des équipes en charge de la fiscalité n'interviendront pas avant D2 (date non connue à ce jour qui se situe habituellement vers mi-janvier).
- Les aménagements commenceront par la partie PTGC, permettant de redistribuer les espaces, entre zones nouvelles de travail et zones d'archivage.
- La configuration des postes de travail des agents ne pourra se faire qu'à l'issue de la publication des résultats du mouvement local, avec une priorité donnée pour la configuration des postes nouvellement créés aux agents qui changent de résidence administrative afin de leur garantir la mise à disposition d'un poste de travail à leur arrivée dans les locaux du CFP.

INSTALLATION DE L'ANTENNE PELP ET PTGC DU SERVICE DEPARTEMENTAL DES IMPOTS FONCIERS DE QUIMPER :

Les opérations de transformation de réseau programmées sur le site de Quimper TY NAY sont principalement centrées sur les opérations d'installation de l'antenne du SDIF de Quimper (PELP et PTGC) et des demandes éventuelles de travail à distance (pour l'antenne PELH), ces services étant actuellement implantés au sein du CFP de Quimper BRADEN.

- Installation de l'antenne de Quimper du service départemental des impôts fonciers (SDIF)
 - missions du PELP
 - missions du PTGC
 - possibilités de travail à distance (PELH)
- Déménagement des équipes de la Brigade de contrôle et de recherche (BCR) vers le site de Quimper Pilven.
- Réinstallation de la cellule informatique départementale (CID) et réaménagement des espaces de gestion et d'accueil du service des impôts des particuliers (SIP) de Quimper Est.
- Les opérations sont concentrées sur le RDC du bâtiment.
- L'installation du SDIF est réalisée à partir des bureaux libérés par la BCR et le réaménagement des espaces de gestion du SIP de Quimper Est.
- L'aménagement débutera dès le début du mois de décembre à partir notamment du déménagement des services de la BCR vers le site de Quimper PILVEN et du réaménagement d'un bureau nécessitant une configuration spécifique.
- Un espace spécifique sera mis à disposition pour les géomètres du PTGC afin d'entreposer leur documentation et leur équipement (local de 13 m² pour le matériel et local de 23 m² en sous-sol à proximité de la documentation du SDIF).

Visite de la délégation du CHS-CT le lundi 7 décembre 2020 :

Les agents du SIP QUIMPER EST ont exprimé leurs vives inquiétudes en lien avec la concentration de services qui se prépare et notamment l'arrivée de l'antenne du SDIF de Quimper.

Il leur est imposé de s'installer dans des espaces réduits à 6,5m² par agent avec un mobilier plus petit, la disparition des caissons, des tables de desserte et des armoires... Force est de constater

que le projet tend vers une augmentation du nombre d'agents dans une espace plus réduit et que ces installations futures ne prennent pas en compte l'organisation du travail . !

Cette installation dégradée est d'ailleurs la même pour les services de l'antenne du SDIF mais ce 7 décembre les agents n'étant pas sur place, la délégation du CHS-CT n'a pas pu échanger avec eux ; suite à notre demande, ils seront conviés le 17 décembre pour visiter les locaux.

Pour F.O.- DGFIP, ce projet ne respecte pas les agents déjà fortement éprouvés par les réformes successives, la crise sanitaire, les suppressions d'emplois, les dysfonctionnements informatiques et clairement pour les collègues, ce chamboule tout immobilier est vraiment de trop !

Dans ce contexte, de nouvelles versions des plans ont été évoquées lors de la visite, avec notamment l'agrandissement des deux bureaux accueillant le SIP Quimper Est, mais notre demande d'intégration d'un box pour compléter le dispositif s'est heurtée manifestement à un blocage de la Direction...

Suite à la ferme intervention des représentants F.O.- DGFIP29 lors de ce GT du 15 décembre et selon nos informations, le principe de l'agrandissement de l'un des bureaux par la récupération d'un box d'accueil aurait été finalement acté par la Direction...voilà donc beaucoup d'énergie déployée pour une conclusion qui aurait dû faire sens dès le début ... !!

Les déménagements, travaux, manipulations d'archives soulèvent aussi les sujets de l'amiante et du radon, Mme COLAS ISST a rappelé la vigilance à y apporter et les nécessaires vérifications qui sont à faire avant travaux et déménagements d'archives qui pourraient éventuellement transporter des poussières d'amiante. Un point sur le radon sera fait lors du prochain CHS-CT.

Suite à nos diverses interventions :

A LANDERNEAU :

- des verrous seront installés dans les bureaux d'accueil,

A CHATEAULIN :

- Le cloisonnement du bureau des services communs est acté.
- Le pôle dépense de la Trésorerie ne verra pas sa surface réduite et une réflexion sera engagée en vue de la création du futur SGC.

La délégation F.O.- DGFIP29 : Florence JAVELOT (EDR – Secrétaire du CHS-CT), Murielle MORICCI (SIP Quimper Est), Maryline DERRIEN-LEBFEVRE (PCRP Quimper).

